

Séance du Conseil de Ville du 25.03.2013

## Motion

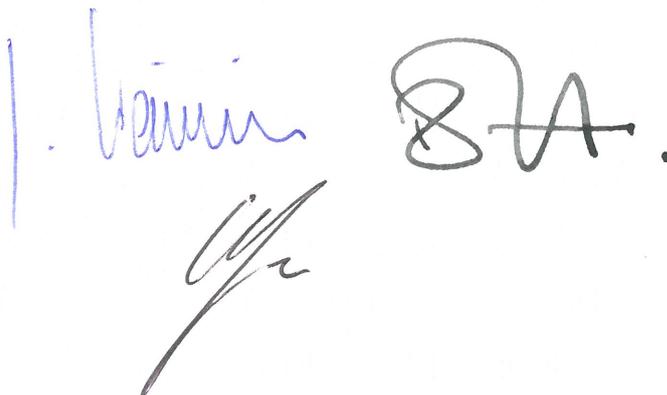
### **« Mesures visant à compenser la baisse des rentrées fiscales induite par l'harmonisation fiscale des couples mariés »**

La ville de Delémont voit ces dernières années se réaliser nombre de projets. Pour la plupart, ceux-ci apportent visibilité, renforcement de l'attractivité et amélioration des infrastructures. Ces projets concourent ainsi dans leur majorité au développement et au rayonnement de notre ville. Cet important développement ne doit cependant pas cacher le revers de la médaille. Il est en effet communément admis et donc évident que la situation financière de notre ville n'est pas bonne. Deux points en particulier sont critiques : la persistance des déficits d'exploitation et le fort niveau d'endettement. La répartition et le transfert des tâches entre canton et commune sont souvent pointés du doigt. Il en va de même pour certaines décisions du canton qui font pression sur nos finances. L'exemple particulier est celui de l'harmonisation de la fiscalité pour les couples mariés. Cette décision, reportée d'une année, diminue les rentrées fiscales de notre commune à hauteur de 800'000.-

Le manque d'anticipation, la trop faible concertation et coordination entre canton et commune rendent également cette situation difficile à gérer.

Nous demandons ainsi au Conseil communal d'identifier et de présenter au Conseil de Ville un lot de mesures permettant de compenser cette diminution des recettes sans passer par une augmentation de la pression fiscale. A cette fin et au besoin, le Conseil communal pourra solliciter la CGVC, faire appel à des conseils extérieurs ou mener une réévaluation des prestations offertes par la ville.

Le groupe PLRD  
Julien Crevoisier



The image shows three handwritten signatures. The first is in blue ink and appears to be 'J. Crevoisier'. The second is in black ink and is a stylized signature. The third is also in black ink and is another stylized signature.